

pour expliquer les phénomènes objectifs que nous considérons.

Parmi ces derniers, les troubles nerveux, la névrose, dans l'acception la plus large du mot tiennent la place principale. Cet état est rapporté au bassin de manières variées.

Dans un groupe de cas, des lésions locales, capables ou non, par elles mêmes, de produire les symptômes douloureux, peuvent avoir été la cause primaire d'une complication nevropathique— Et plus l'état nerveux s'accroît, plus les douleurs pelviennes acquerront d'intensité. La réaction nerveuse se manifestant au siège même de la lésion primaire.

Dans une autre classe de malades, il peut y avoir une très légère affection pelvienne causant un léger malaise. L'état nerveux peut être dû à une cause tout à fait étrangère au bassin et se manifester par de violentes douleurs rapportées, par la malade, à la lésion pelvienne.

Dans une autre variété, chez des malades fortement nevropathiques, on verra de violentes douleurs pelviennes exister en l'absence de lésion d'aucune sorte.

D'autres malades offrent cette particularité que la douleur pelvienne est, pratiquement, la seule manifestation de l'état nevropathique. Ces cas peuvent être assimilés à ceux dont " l'idée " fixe constitue le caractère.

Dans d'autres cas, la douleur persiste, par